

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1626

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 23, après le mot :

« autorités »

insérer le mot

« publiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.